

lieu de la scène on ne peut oublier les pionniers de la vie civile de l'Ouest canadien, ces hommes courageux qui vinrent ici vers 1870 et qui, d'une vaste prairie déserte et sauvage, firent sortir un entité politique, munie de gouvernement, de cours de justice, d'institutions municipales et de tout le rouage administratif."

Tour à tour écrivain, légiste, député, président de la Chambre, ministre de la Couronne, juge, administrateur de la province, partout et toujours, cet éminent Canadien français fut, par son honnêteté, son ardeur au travail et son dévouement à la chose publique, un sujet britannique sans peur et sans reproche. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour louer notre gracieux souverain, Georges V, de lui avoir conféré en juin 1912 le titre de chevalier.

Il reste à noter que Sir Joseph Dubuc s'est identifié de bonne heure avec toutes les œuvres d'éducation de la province. En 1863 il fut nommé surintendant de la section catholique et en 1877, lors de la fondation de l'Université, il devint membre du Conseil en qualité de représentant du collège de Saint-Boniface. Depuis 1888 il occupait la haute position de vice-chancelier de l'Université.

Il fut toujours fidèle à sa foi et à sa nationalité. Il était un catholique pratiquant et animé d'une piété sincère et profonde. Son nom figure sur la liste des anciens présidents de la Saint-Jean-Baptiste et il a toujours porté un bienveillant intérêt à toutes les questions nationales. Malgré ses soixante-douze ans il assista à la grande semaine du Congrès de Québec en 1912 et y prit une part marquante. Il y fut nommé membre du Comité permanent de la Langue française constitué à cette occasion pour continuer l'œuvre du Congrès et en assurer les fruits.

Depuis sa retraite en 1909 il fit plusieurs voyages en Europe et aux Etats-Unis. C'est au cours d'un voyage en Californie, à Los Angeles, que la mort le frappa le 7 janvier dernier d'une manière subite, mais non imprévue. La veille encore il avait reçu la sainte Communion.

Ses restes mortels furent apportés à Winnipeg et furent inhumés dans le cimetière de Saint-Boniface, à l'ombre de la cathédrale, le 15 janvier. Ses funérailles furent très imposantes. L'Eglise et l'Etat lui rendirent le plus magnifique hommage. Les plus hautes autorités civiles et judiciaires de la province étaient largement représentées auprès de son cercueil. Le président de l'Université était présent, ainsi que des représentants des divers collèges affiliés. Un grand nombre de prêtres remplissaient le sanctuaire, tandis qu'une foule considérable de citoyens de toutes les classes de la société avait tenu à venir lui rendre les derniers honneurs.

Le service fut chanté par S. G. Mgr l'Archevêque qui, avant l'absoute, fit un éloge ému du cher défunt, déposant à ses pieds le tribut de la reconnaissance de l'Eglise de l'Ouest pour les services é-